

1 / Dossier



PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau
Unité police de l'eau

Affaire suivie par : Francis FISCHER 
Tél : 03 87 23 70 84
Télécopie : 03 87 24 31 72
Mél : francis.fischer@moselle.gouv.fr
Réf. : FF/MO -ASPE-L9

Madame le Maire
Mairie de WOUSTVILLER
24 A rue de Nancy
57915 WOUSTVILLER

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant

Metz, le 29 août 2013

PJ : Dossier de déclaration
Récépissé de déclaration
Courrier de notification

Madame le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Aménagement de la déviation de Woustviller (Rejet des eaux pluviales)**

Ce dossier a été déposé par : le **Conseil Général 57**.

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

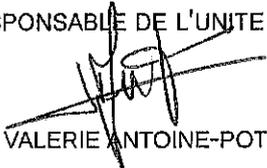
- un exemplaire du dossier de déclaration
- un exemplaire du «**récepissé de déclaration n° 57-2013-00057** en date du 29 août 2013, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récepissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Madame le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITE POLICE DE L'EAU


VALERIE ANTOINE-POTIER



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau
Unité police de l'eau

Affaire suivie par : Francis FISCHER 
Tél : 03 87 23 70 84
Télécopie : 03 87 24 31 72
Mél : francis.fischer@moselle.gouv.fr
Réf. : FF/MO-ASPE-L9

Monsieur le Maire
Mairie de HAMBACH
122 rue Nationale
57910 HAMBACH

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant

Metz, le 29 août 2013

PJ : Dossier de déclaration
Récépissé de déclaration
Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

> Aménagement de la déviation de Woustviller (Rejet des eaux pluviales)

Ce dossier a été déposé par : le **Conseil Général 57**.

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du «**récépissé de déclaration n° 57-2013-00057** en date du 29 août 2013, accompagné du courrier de notification.

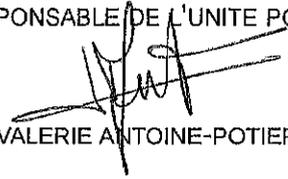
Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

Un exemplaire du dossier de déclaration sera consultable en mairie de Woustviller.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITE POLICE DE L'EAU


VALERIE ANTOINE-POTIER



PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau
Unité police de l'eau

Affaire suivie par : Francis FISCHER 
Tél : 03 87 23 70 84
Télécopie : 03 87 24 31 72
Mél : francis.fischer@moselle.gouv.fr
Réf. : FF/MO -ASPE-L9

Monsieur le Maire
Mairie de GRUNDEVILLER
55 rue Principale
57510 GRUNDEVILLER

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant

Metz, le 29 août 2013

PJ : Dossier de déclaration
Récépissé de déclaration
Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

> Aménagement de la déviation de Woustviller (Rejet des eaux pluviales)

Ce dossier a été déposé par : le **Conseil Général 57**.

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du «**récepissé de déclaration n° 57-2013-00057** en date du 29 août 2013, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

Un exemplaire du dossier de déclaration sera consultable en mairie de Woustviller.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU


VALERIE ANTOINE-POTIER